



Assurances

Un message de Solutions d'assurance collective RBC

18 juillet 2022

Établissement standard garanti (ESG) : optimisation de la facturation

Pour vous aider à gagner du temps, nous mettons en place une nouvelle fonction libre-service dans le portail en ligne de l'assurance collective, qui vous permettra d'accéder à des listes détaillées d'ajustements ESG pour un mois de facturation donné.

Contexte :

Auparavant, vous deviez nous envoyer un courriel pour voir une liste d'ajustements ESG précis. Cette optimisation signifie que vous n'aurez plus à communiquer avec nous pour accéder à ces renseignements.

Ce que vous devez savoir

À compter du relevé de facturation d'août 2022, vous pourrez consulter les montants des ajustements généraux et des ajustements détaillés dans le portail en ligne de l'assurance collective.

- Pour connaître les **montants des ajustements généraux** (montant forfaitaire), vous pouvez consulter la facture intégrée dans les sections *Paiements* ou *Ajustements pour période précédente*.
- Pour accéder à des **montants d'ajustements ESG précis** (listes détaillées), vous pouvez consulter la *section Lettre(s) d'administration*.

Questions

Pour tout complément d'information, veuillez communiquer avec votre spécialiste, Relation clientèle, RBC Assurances®.

Compagnie d'assurance vie RBC.

® / MC Marques de commerce de Banque Royale du Canada, utilisées sous licence.